

<http://www.archive.org/details/laroquettejournOOamod>

LA
ROQUETTE

JOURNEES DES 24, 25, 26, 27 & 28 MAI 1871

Par M. l'Abbé AMODRU

ANCIEN SOUS-DIRECTEUR GENERAL DE L'ARCHICONFRERIE

DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

CURE DE NOTRE-DAME DES VERTUS, A AUBERVILLEERS, PRES PARIS

OTAGE DE LA COMMUNE
INCARCERE A LA ROQUETTE, ET CONDAMNE A MORT

HOMMAGE A NOTRE-DAME DES VICTOIRES

DIX-SEPTIEME EDITION

Revue, considérablement augmentée, enrichie de planches et de documents historiques inédits

LETTRES DE S. EM. MGR GUIBERT, CARDINAL ARCHEVEQUE DE PARIS

ET DE PLUSIEURS AUTRES ARCHEVEQUES
DE MGR DE SEGUR, DE M. BACUEZ, PRETRE DE SAINT-SULPICE, ETC.

PARIS – TOURNAI

CASTERMAN, LIBRAIRE, Rue Bonaparte, 66 - 1878

LA
ROQUETTE

JOURNEES DES 24, 25, 26, 27 & 28 MAI 1871

CHAPITRE I^{er}

MASSACRES DU 24 MAI.

Mort de l'Archevêque de Paris, de M. Bonjean, de l'abbé Allard, de M. Deguerry et des RR. PP. Clerc et Ducoudray, de la Compagnie de Jésus. — La sœur de l'Archevêque délivrée de prison.

Aujourd'hui, 31 mai, nous assistons au dénouement du drame sanglant qui a effrayé Paris et épouvanté l'Europe.

L'insurrection est vaincue. On n'entend plus le bruit du canon; on ne voit plus les sinistres lueurs de l'incendie, et le soldat qui n'a pas été blessé repose tranquillement à côté de son fusil devenu paisible et silencieux.

Mais que de sang, que de ruines ! et combien de larmes couleront encore !

Tous ceux qui furent témoins de tant de maux, tous ceux qui en souffrirent et qui purent y survivre, tiendront à en perpétuer le souvenir comme une terrible leçon donnée à la postérité.

Si chacun de ceux qui peuvent parler ou écrire se fait un devoir de dire ce qu'il sait, nous aurons une histoire complète de ces douloureux événements.

C'est dans ce but qu'en ma double qualité de témoin et de condamné à mort, je raconte aujourd'hui ce que j'ai vu et entendu, dans la prison de la Roquette, pendant les journées tristement célèbres des 24, 25, 26, 27 et 28 mai de l'année présente (1871).

Qu'on veuille bien me considérer comme un narrateur, sorti subitement, sinon miraculeusement, d'un tombeau d'où il ne devait plus sortir.

Le mercredi 24 mai, à trois heures de l'après-midi, j'eus l'honneur de m'entretenir avec Mgr Darboy, archevêque de Paris ; je lui parlai de sa sœur, qui, en sortant de prison, était venue me remercier, puis s'agenouiller et prier devant l'autel de Notre-Dame-des-Victoires. Je lui dis que sur mon conseil elle avait immédiatement quitté Paris le 27 avril et qu'elle se trouvait en sûreté. On ne saurait se figurer combien Monseigneur fut sensible à tout ce que je lui dis de cette sœur, qu'il aimait avec une rare tendresse, et dont la délivrance lui avait été si agréable.

Il se montra également très-sensible au dévouement des prêtres restés à Paris, pendant la Commune, pour y travailler au salut des âmes.

Nous parlâmes ensuite de Notre-Dame-des-Victoires et des offices solennels que nous y avons faits avec un grand concours de fidèles, depuis le saint jour de Pâques jusqu'au 17 mai,

veille de l'Ascension, jour de mon arrestation et de la profanation de cette église ¹. Je lui dis que nous avons l'habitude de recommander publiquement aux prières des fidèles la France, le Saint-Père, notre archevêque, les prêtres prisonniers et tous les malheureux, toutes choses qui l'intéressèrent vivement ².

Après cela, il fut question de la triste situation que les circonstances faisaient au clergé et aux paroisses de Paris, deux points sur lesquels Monseigneur me parut très-imparfaitement renseigné.

De l'ensemble de notre conversation je puis conclure que Mgr Darboy a fait plusieurs fois le sacrifice de sa vie dans la prison ; mais que ce jour-là, 24 mai, à l'heure où¹ je lui parlais, il n'avait pas le moindre pressentiment du coup qui allait le frapper quatre heures plus tard.

Nous ignorions tout ce qui se passait au de- hors; la faveur accordée ce jour -là même à tous les prêtres de se promener ensemble de deux à quatre heures fut considérée comme de bon augure. C'était une erreur.

Après cet entretien ³, j'eus le bonheur de converser avec plusieurs de mes confrères, et nous convînmes de nous mettre tous en prières, à sept heures du soir. Cette pieuse convention

¹ L'église de Notre-Dame-des- Victoires fut prise par les impies le 17 mai, veille de l'Ascension, et reprise par l'armée française le 24 mai, fête de Notre-Dame Auxiliatrice. — Je fus fait prisonnier la veille de l'Ascension et je commençai à recouvrer la liberté la veille de la Pentecôte : l'espace d'un Cénacle, *Erant perseverantes unanimiter in oratione, cum mulieribus et Maria Maire Jesu et fratribus ejus. (Act., 1.)*

² Pendant la Commune, je suggérai aux fidèles d'invoquer spécialement saint Denys l'Aréopagite, Apôtre de Paris et je fis le vœu, si nous obtenions la délivrance des prêtres ou d'un bon nombre des prêtres incarcérés de travailler à propager dans Paris le culte de saint Denys l'Aréopagite, Apôtre de Paris. — On m'offrit alors quelques dons pour faire une bannière en son honneur. Ce projet fut ajourné. (Voir page 138.)

³ Au rapport de M. l'Abbé Bayle, Vicaire général, cet entretien particulier dura trente-huit minutes; ce qui surprit beaucoup tous ceux qui en furent témoins, car jusque-là je n'avais jamais été admis dans l'intimité de Monseigneur. Mais il fut touché de ce que j'avais fait pour lui et plusieurs de ses prêtres en leur procurant un visiteur dévoué, M. Etienne Plou, jurisconsulte, qui avait obtenu de la Commune un permis régulier. Beaucoup de personnes ignorent quelles démarches importantes furent faites en ces jours périlleux pour la délivrance de l'Archevêque de Paris et des prêtres incarcérés.

La plupart de ces démarches avaient leur point de départ à N.-D. des Victoires, devenue alors plus que jamais un centre de mouvement religieux.

Lorsque Mlle Darboy sortit de prison, elle vint directement à la sacristie de N.-D. des Victoires, me présentant deux cartes. — Ceux, dit-elle, qui m'ont mise en liberté m'ont bien recommandé de venir immédiatement vous voir et de vous présenter leurs noms. Les reconnaissez-vous ? « Oui, Mademoiselle, je les reconnais et en vous délivrant, ils ont exposé leur vie et la mienne. Rendez grâces à Notre-Dame des Victoires, car c'est au pied de son autel qu'ont été trouvés vos libérateurs et les moyens de vous délivrer. »

Monseigneur Darboy savait tout cela et il en était profondément touché.

La lettre suivante démontrera suffisamment pourquoi Monseigneur daigna s'entretenir longtemps avec moi.

Paris, le 3 juin 1871.

« A Monsieur le rédacteur en chef de LA LIBERTE.

« Monsieur,

« On vient de me communiquer un article intitulé : *Evasion de Mlle Darboy*, et qui se trouve dans la *Liberté* du 1^{er} juin.

Il résulte de la narration que Mlle Darboy devrait sa délivrance au général Dombrowski, sur l'initiative prise le 12 mai par Mme la directrice générale des Dames de la Providence.

Je laisse à son auteur la responsabilité de cette narration, et je vous prie, Monsieur, de vouloir bien accueillir quelques explications destinées à renseigner complètement vos lecteurs sur la mise en liberté de la digne sœur de notre archevêque martyr. A la demande, notamment, de M. l'abbé Amodru, l'un des prisonniers échappés aux assassins de la Roquette, je m'étais mis en rapport le 25 avril avec le citoyen Protot, dans le but d'obtenir l'élargissement, au besoin sous caution, de Mgr Darboy, de Mlle Darboy, de MM. les abbés Deguerry, Icard, Bayle, Roussel, etc. Il me sembla convenable d'engager la négociation d'abord pour Mlle Darboy, dont l'arrestation était encore plus inexplicable que celle des autres victimes. Le citoyen Protot parut adopter mes raisons et m'adressa au citoyen Moirey, juge chargé de l'instruction.

fut scrupuleusement observée dans la troisième section, parce qu'il me fut possible de la communiquer à tous les prêtres qui s'y trouvaient enfermés.

Pour être bien compris, nous devons dire que les bâtiments de la prison comportent généralement trois étages, dans chacun desquels il y a un long couloir par où on arrive dans les diverses cellules. Un long couloir avec ses cellules constitue une section qui porte un numéro. Les prêtres enfermés dans la troisième section étaient M. Bacuez, M. Lamazou, M. Depontalier, le P. Bazin, M. Juge, M. Guillon, M. Delmas, M. Guébels, M. Carré et moi. Nous ne manquâmes pas à la pieuse convention. Plusieurs autres prêtres, et spécialement M. Bayle, qui se trouvaient enfermés dans une autre section en face de nous, avaient accueilli cette proposition avec un pieux empressement; ils étaient aussi en prière à la même heure. (Voir les plans de la 3^e et de la 4^e section, p. 90, 92, 147, 149.⁴)

Tout à coup la cellule de Mgr l'Archevêque s'ouvrit. Un homme portait une liste sur laquelle était écrit le nom du Prélat, avec les noms de M. Bonjean, président de la Cour de cassation; du P. Clerc et du P. Ducoudray, de la Compagnie de Jésus; de M. Deguerry, curé de Sainte-Madeleine, et de M. Allard, ancien missionnaire. Les six victimes appelées sortirent de leurs cellules et furent immédiatement dirigées vers le lieu du sacrifice, c'est-à-dire à l'angle intérieur du chemin de ronde, que je désigne dans le plan, par la lettre A. Le signe [voir note ⁵] est l'endroit précis du supplice.

Bientôt nous entendîmes des feux sinistres et irréguliers de peloton qui se reproduisirent deux fois et à des intervalles de temps assez rapprochés; puis quelques coups furent tirés isolément.

Tout cela se passait dans l'intérieur des murs de la prison, et, à travers la fusillade, nous pûmes distinguer, du fond de nos cellules, quelques cris plaintifs que la douleur arrachait aux mourants.

Trois victimes tombèrent tout d'abord à la première fusillade; puis deux autres à la seconde. M. Bonjean essaya de se relever après la première décharge. M. l'abbé Allard fut littéralement criblé de balles.

Cinq victimes expiraient ! La sixième restait debout ⁶. C'était l'Archevêque de Paris ! Quel spectacle !

Mais pourquoi cet étrange et mystérieux privilège ?

Le 26 je me rendis auprès du citoyen Moirey : il avait déjà interrogé Mlle Darboy, détenue alors au dépôt ; il parut reconnaître encore mieux que le citoyen Protot l'opportunité de l'élargissement, même dans l'intérêt de la Commune, et il me donna rendez-vous, pour le lendemain 27, dans le cabinet du délégué à la justice.

De nouvelles explications eurent lieu ; on ne me promit rien, mais le citoyen Protot me délivra un permis, que je possède encore, pour visiter ma cliente, qui avait été transportée la veille à Saint-Lazare, et j'allais vers onze heures lui porter des paroles d'espérance.

Le même jour, vers quatre heures, Mlle Darboy était en liberté. Sa première visite était pour l'autel de Notre-Dame-des-Victoires ; elle rencontra dans l'église M. l'abbé Amodru, et c'est grâce aux instances de ce dernier qu'elle partait dans la soirée même de Paris pour se rendre à Conflans-Charenton.

Comme vous le voyez, monsieur, Mlle Darboy ne doit pas exclusivement sa délivrance au général Dombrowski; je tiens à le constater, surtout pour elle, dans un but que vous comprendrez sans peine.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments.

ETIENNE PLOU,
Jurisconsulte. »

⁴ Voir l'annexe photographique, (NDLR)



⁵ (NDLR)

⁶ Témoignage cité dans l'oraison funèbre de Mgr Darboy, prononcée à Notre-Dame le 18 juillet 1871, par M. l'abbé Adolphe Perraud, discours très-remarquable et bien digne d'être conservé.

Peut-être les bourreaux avaient-ils visé de préférence les autres condamnés, chacun d'eux laissant à son voisin le soin de verser le sang de l'Archevêque. Peut-être y avait-il quelque autre motif que Dieu seul connaît. Un voile sombre et lugubre couvre, hélas ! cette question d'une profonde obscurité.

Bientôt des coups isolés furent entendus. — L'Archevêque tombait frappé de mort.

Tout porte à croire qu'on a tiré sur l'Archevêque deux coups de pistolet à bout portant. Son corps et ses habits furent entièrement traversés par deux balles dans la région de la poitrine et du cœur.

Comme des milliers d'autres, j'ai vu, à l'archevêché, le corps de Monseigneur, et j'ai remarqué que la balle frappant au côté droit lui avait enlevé deux phalanges des doigts de la main droite sans atteindre la main gauche. Ce fait matériel me porterait à penser que Monseigneur, au moment de sa mort, tenait la main droite appuyée sur sa poitrine et non loin du cœur, tandis qu'il levait la main gauche vers le ciel, comme pour faire à Dieu le suprême sacrifice de sa vie.

Le crime était accompli... On assure que des gardes nationaux fédérés, invités à commettre cet attentat, s'y étaient refusés nettement, et que, par suite de ce refus, on alla chercher je ne sais quelle troupe sinistre qui se trouvait à la mairie du XI^e Arrondissement (boulevard du Prince-Eugène).

La justice de Dieu aura son heure; un jour, tout sera mis à découvert. On ne voulait pas garder un seul témoin de tous ces crimes, et Dieu en conserva plus de cent cinquante dans la prison ⁷.

Puissent les coupables revenir à de meilleurs sentiments ! Et puissions-nous enfin vivre tous comme des frères, enfants d'un même Père qui est aux cieux !

Quoi qu'il en soit, tous ceux qu'on avait appelés au supplice, dans ce *chemin de ronde* désormais célèbre, moururent courageusement, faisant à Dieu le sacrifice de leur vie.

Quelques jours auparavant, le P. Chauveau, de la Compagnie de Jésus, étant venu prier à Notre-Dame-des-Victoires, nous avons étudié ensemble les moyens de faire parvenir aux prisonniers la sainte Eucharistie, qu'ils désiraient ardemment.

Le 14 mai, dix jours avant la mort de l'Archevêque, il m'apprit avec bonheur qu'il y avait réussi ; souvenir touchant qui rappelle les premiers jours du christianisme. Je ne puis y penser sans que mes yeux se mouillent de larmes.

Je voulais envoyer aux autres la sainte Eucharistie, et je devais me rencontrer avec ce céleste envoi dans les murs de la Roquette.

Il est très-probable que tous purent communier avant de mourir. Quant à l'absolution, il est hors de doute que tous l'ont reçue.

Nous avons appris dans la prison que M. Bonjean s'était confessé deux jours avant sa mort au P. Clerc. Il avait dit, à ce propos, à Mgr l'Archevêque : « Voilà que moi, qui avais été si gallican, j'ai fini par me confesser à un Jésuite ⁸. »

La source d'où nous tirons ces paroles nous permet d'affirmer qu'elles sont textuelles.

⁷ L'un des chefs qui commandèrent le feu contre Mgr l'Archevêque et qui vint audacieusement à la porte de la Roquette, dans la matinée de la Pentecôte, espérant bien n'être pas reconnu, fut pris et interrogé. Il s'avoua coupable et fut exécuté dans le chemin de ronde. La justice de Dieu passait à notre insu à côté de nous. (Note de la 9^e édition.) — Voir la lettre du lieutenant de vaisseau Bruant, p. 218.

⁸ M. Bonjean était né à Valence en Dauphiné.

On attribue à l'Archevêque certaines paroles qu'il aurait prononcées avant d'expirer ; mais je n'ai pas une certitude suffisante à cet égard, pour me permettre de les rapporter ici, bien que j'aie cherché immédiatement et depuis lors, à recueillir tous les faits qui pouvaient se rattacher à sa mémoire.

Lorsque Monseigneur, franchissant la porte de fer pour se rendre au chemin de ronde, voulut prendre la parole, on ne le lui permit pas. Une voix forte couvrit la sienne en disant : « Le temps n'est pas aux discours; les tyrans n'y mettent pas tant de ménagements. »

Ces paroles furent très-distinctement entendues par M. l'abbé de Marsy, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul.

Si, comme on le prétend, il a dit, après avoir franchi la grille de fer : « J'ai toujours aimé la liberté », il n'a pu prononcer cette parole, dans un moment aussi solennel, que pour repousser une accusation injuste⁹, et il a dû le faire en marchant vers le lieu du supplice, non au moment d'expirer.

Un évêque et un prêtre, à cette heure suprême, ne peuvent plus avoir qu'une pensée, celle de l'Éternité !

Vers l'époque de son arrestation, on avait voulu lui faire signer une pièce portant ces mots : « *Darboy, ex-archevêque de Paris* »; il avait énergiquement répondu : « Ce n'est pas vous qui m'avez fait archevêque de Paris, et ce n'est pas vous qui pouvez me destituer ; vous m'enverriez en Chine, que j'y serais toujours et encore mieux archevêque de Paris. C'est un pouvoir que je ne tiens pas des hommes. »

Noble réponse et vraiment digne d'un évêque ! J'aime à la citer, parce que je l'ai moi-même entendue de sa bouche, le 24 mai, au moment où finissait notre conversation intime.

M. l'abbé Bayle avait pu quelquefois converser avec Monseigneur dans la prison. Un jour qu'il lui parlait du martyr : « Il me semble, lui dit-il, Monseigneur, que si l'on vous faisait mourir ici, vous seriez martyr. Dans la vie de saint Thomas de Cantorbéry que vous avez écrite, il y a pour le moins autant de politique que dans la vôtre. — Certainement, lui répondit Monseigneur, si l'on me condamne à mourir, c'est parce que je suis archevêque de Paris. »

Disons enfin que Mgr Darboy avait donné par écrit au Souverain-Pontife son adhésion pleine et entière à tous les décrets du Concile du Vatican, et spécialement à celui qui regarde l'infaillibilité du Vicaire de Jésus-Christ¹⁰.

On a prétendu à tort que M. l'abbé Deguerry eut un moment de défaillance ; voici ce qui a pu donner lieu à cette erreur. Lorsque les victimes furent appelées nommément, M. Deguerry, étendu sur son lit, dormait d'un profond sommeil, et il ne s'éveilla qu'en entendant Mgr Surat lui dire d'une voix émue : « *Mais, mon ami, c'est vous qu'on appelle !* » M. Deguerry éprouva alors cette surprise que peut tout naturellement ressentir, dans l'intérieur d'une prison, un condamné qu'on éveille en sursaut. Hélas ! il allait passer du sommeil de la

⁹ Les chefs de la Commune lançaient contre le clergé cette étrange accusation : « Depuis plus de dix-huit siècles vous étouffez la liberté et vous enchaînez la libre-pensée, il est temps que cela finisse. — Plus de Dieu, plus d'églises, plus de prêtres ni d'autels. »

On remarquait dans les discours de ceux qui les représentaient les armes à la main, une profonde ignorance de la religion et une haine stupide contre ce qui se rapporte à Dieu.

Pauvres gens, ils en étaient venus là par le travail abrutissant du Dimanche et la lecture habituelle des journaux impies qui, pour eux, remplacent le prône, depuis que nous n'observons plus la loi du septième jour. — Il devrait y avoir en France une conjuration de tous les honnêtes gens contre le TRAVAIL DU DIMANCHE.

¹⁰ Voir la promulgation des décrets du Concile du Vatican, par Mgr H. Guibert, archevêque de Paris, et la lettre au Saint-Père de Mgr Darboy, citée dans les *Annales de Notre-Dame des Victoires*, mai 1871.

vie au sommeil de la mort, l'émotion était permise. Parlant, ce jour-là même, à M. l'abbé Delmas, il lui avait dit : « Le salut de Paris ne sera pas obtenu sans l'effusion d'un sang innocent ; *Sine sanguinis effusione non fit redemptio*¹¹ ». M. Deguerry avait donc le pressentiment du martyre, et il l'avait si bien que vers cinq heures du soir, le 24 mai, c'est-à-dire deux heures avant sa mort, il reçut, en viatique, la sainte Communion des mains du P. de Bengy¹².

Ce fait ne saurait être contesté, car le P. de Bengy l'avait raconté lui-même à M. l'abbé Petit, secrétaire-général de l'archevêché ; mais assurément, ni M. l'abbé Deguerry, ni les autres ne s'attendaient à mourir si promptement. On pensait qu'il y aurait au moins un simulacre de jugement.

Les beaux sentiments du P. Clerc et du P. Ducoudray, Jésuites, nous sont révélés par tout l'ensemble de leur vie et par la brochure qu'a publiée tout récemment le P. de Ponlevoy. — L'un et l'autre portaient sur eux la sainte Eucharistie.

M. l'abbé Allard marchait au supplice les mains jointes, comme s'il fût allé à la sainte Table ! En sortant de sa cellule, il avait dit à ses bourreaux : « Je vous recommande de me faire mourir promptement. » C'est probablement ce qui lui valut la décharge d'un grand nombre de fusils. — Nous avons dit que son corps fut trouvé criblé de balles.

Il est à présumer que M. Bonjean, qui s'était confessé, put aussi recevoir le saint Viatique, en se rendant au lieu du supplice.

Ces tristes événements s'accomplirent le mercredi 24 mai, vers huit heures du soir.

Prêtres et fidèles, tous les prisonniers s'attendirent, dès ce jour, à mourir, et se préparèrent chrétiennement à paraître devant le souverain Juge. murs lugubres de la Roquette, vous vîtes alors ce que la pieuse industrie du prêtre de Jésus-Christ peut produire d'admirable, à l'ombre terrible de la prison et de la mort ! Des laïques se promenaient et parlaient tout bas avec des prêtres ; des prêtres se promenaient deux à deux et parlaient tout bas d'un air grave et mystérieux ; puis, dans un angle de mur, dans un coin, à l'écart, tous deux se découvraient pieusement et faisaient un signe de croix : l'absolution était donnée et reçue. Un jour, l'un de ces prêtres, que le zèle du salut des âmes poussait à parcourir les groupes, dit à trois laïques :

« Messieurs, entre nous prêtres, nous avons réglé nos comptes pour l'éternité ; c'est l'heure d'y penser. »

Il lui fut répondu :

« Merci, Monsieur l'abbé, nous vous sommes reconnaissants de votre charité, mais c'est fait. »

Dans ce groupe se trouvait un prisonnier fort respectable qui garda le silence. C'était M. Derest, officier de paix, qui, prenant l'abbé à part, fit immédiatement sa confession. Après cela, il baisa la main du prêtre, et il lui dit, en versant des larmes : « Je ne sais si nous sortirons vivants de ce lieu ; mais, si vous me survivez, je vous prie de dire à ma femme et à mes enfants ce que je viens de faire par votre ministère. J'ai des filles que je conduisais moi-même aux catéchismes de Saint-Sulpice. Vous les rendrez bien heureuses en leur disant que leur père s'était bien confessé avant de mourir¹³. » Combien d'autres ont pareillement reçu les secours religieux avant de mourir !... Le lendemain, 26 mai, cet officier de paix disparaissait,

¹¹ Heb. 9. 22. [« (...) et s'il n'y a pas de sang versé, il n'y aura pas de pardon- NDLR]

¹² M. Deguerry était né à Gênes en Dauphiné.

¹³ Nous n'avons pas manqué de donner cette consolation à la famille de M. Derest.

avec beaucoup d'autres, sous les coups de la mort. Son corps a été retrouvé à Belleville, dans le secteur de la rue Haxo ¹⁴.

On peut dire, en toute vérité, que les victimes de la Roquette reçurent généralement les consolations de la foi avant de mourir.

Rien de solennellement lugubre comme ces corridors et ces murs de la prison quand on eut appris la mort des six premières victimes. Chaque heure qui sonnait à l'horloge de la cour intérieure semblait être la dernière; les prêtres priaient continuellement, et nous en connaissons qui recevaient l'absolution tous les jours.

Je ne saurais oublier les entretiens que j'avais alors à côté des barreaux de ma fenêtre avec M. l'abbé Lamazou. Ce monde avait disparu pour nous et nos regards ne considéraient plus que les joies de l'éternité !

Pour ajouter un trait à ce sombre tableau, nous dirons encore que chaque soir les murs intérieurs de la cour reflétaient les sinistres lueurs de l'incendie qui consumait plusieurs monuments de Paris. A travers les barreaux de fer de nos fenêtres nous apercevions la fumée et les feux, signes avant-coureurs d'une mort inévitable, et nous avions aussi devant les yeux les tronçons de la croix qu'une main sacrilège avait brisée au-dessus de l'entrée de la chapelle ; preuve qu'on avait en haine la religion, dans cette prison où tous les prêtres étaient irrévocablement condamnés à mort.

Grande leçon pour la postérité. La croix est renversée mais Paris est en feu et la France à deux doigts de sa ruine !

Le 28 mai, jour de la Pentecôte, les corps des six victimes du 24 mai furent trouvés et reconnus dans le cimetière du Père Lachaise.

Ainsi, d'un côté les morts sortaient de leurs tombeaux pour être glorifiés; et d'un autre côté le même jour, à peu près à la même heure, les prêtres survivants sortaient aussi d'une espèce de tombeau où les ennemis de Jésus -Christ croyaient les avoir ensevelis pour toujours.

Les martyrs témoins de Dieu étaient au Ciel et les témoins des martyrs apparaissaient vivants le jour de la Pentecôte pour dire au monde la vérité et rendre grâce à Dieu.

¹⁴ Voir le plan, p. 49 [voir l'annexe photographique NDLR]

ICI LES OTAGES DE LA COMMUNE REÇURENT LA BENEDICTION DE DIX PRETRES; ILS INVOQUERENT NOTRE-DAME DES VICTOIRES; ILS SE DEFENDIRENT BRAVEMENT, ET ILS FURENT SAUVES. 27 ET 28 MAI 1871.

Par une coïncidence singulière, le jour que paraissait la cinquième édition dans laquelle pour la première fois je formulais ce vœu, on fermait soigneusement cette ouverture par où descendirent les bénédictions de Dieu.

Un inconnu me dit en présence de M. Dupont, directeur de l'Ecole des Mines, ami du Père Clerc et comme lui ancien élève de l'École polytechnique : « Nous nous garderons bien d'en laisser subsister la trace, car ce serait un trop mauvais exemple pour les prisonniers. — Soyez tranquille, lui dis-je, ce fait ne se reproduira pas ! »

Ce même personnage prétendait qu'il y avait eu beaucoup de martyrs semblables à ceux de la Roquette : « Non lui répondit M. Dupont; avec vivacité. Je connais le P. Clerc, mon ancien camarade, il est mort ici victime de la religion comme il serait mort à son quart sur un vaisseau en face de l'ennemi lorsqu'il était lieutenant, et qu'on ne vienne pas devant moi juger différemment mon ancien camarade de l'École polytechnique, ni le comparera ceux qui sont morts après avoir brûlé Paris. »

Les mêmes réflexions ne peuvent-elles pas s'appliquer, dans une certaine mesure, à presque toutes les victimes qui, le 24 mai, furent frappées de mort dans la prison de la Roquette ?

§ 7.

TOMBEAU DES REVERENDS PERES JESUITES,
 MASSACRES DANS LA ROQUETTE, LE 24 MAI,
 OU A LA RUE HAXO, LE 26 MAI 1871.

Comme nous l'avons raconté précédemment, cinq Pères de la Compagnie de Jésus prisonniers à la Roquette furent massacrés.

Le T. R. P. de Ponlevoy a écrit les *Actes de leur captivité et de leur mort*.

Témoin attentif de ce qui a été dit et fait pendant ces jours d'égarément et d'impiété, nous aimons à rendre hommage à la Compagnie de Jésus pour le pieux empressement qu'elle mit à recueillir les corps de ses enfants dont elle entrevoyait la future glorification.

L'église du Jésus, 35, rue de Sèvres, à Paris, possède leur tombeau. Tous ont été ensevelis dans la chapelle dédiée aux saints martyrs de la Compagnie qui se trouve à droite en entrant.

Des dalles de marbre blanc recouvrent l'entrée des caveaux, et sur ces dalles des inscriptions marquent la place qu'occupe chacune des victimes.

Nous retraçons sur un plan leur place respective, et nous reproduisons exactement les inscriptions gravées sur les pierres tumulaires¹⁵.

LES INSCRIPTIONS SÉPVLCRALES DE LA CHAPELLE DES MARTYRS AV JÉSUS DE PARIS,
 35, RUE DE SÈVRES.

† LOCVS SEPVLTVRE ANATOLII DE BENGY ORTV BITVRIGIS PRESBYTERI SOCIETATIS JESV QVI QVAM MORTEM IN MILITVM CVRA A PATRIE HOSTIBVS NON METVIT A RELIGIONIS HOSTIBVS FORTITER ACCEPIT VII KAL. IVN A. D. MDCCLXXI ANNOS NATVS XLVI MENSES VIII DIES VII	† LOCVS LÉONIS DVCODRAY PRESBYTERI SOCIETATIS JESV ET RECTORIS SCROLE GENOVEFIAN.E NATVS LAVALII PRID. NON. MAIAS A. D. MDCCLXXVII VITAM SANCTAM SANCTIORE MORTE CORONAVIT ODIO J.-C. NOMINIS IMPIE TRVCHIDATVS IX KAL. IVN A. D. MDCCLXXI	DVM SVB ALTARI DEI PONVNTVR † REQVIESCVNT HOC LOCO OSSA PETRI OLIVAINI PARISH PRESBYTERI SOCIETATIS JESV HVIC DOMVI PRÆFECTI VIXIT ANNOS LV MENSES III DIES IV PRO PIETATE MORTEM OPPETIT VII KAL. IVN A. D. MDCCLXXI	† HOC LOCO DEPOSITA SVNT OSSA ET RELIQVÆ JOANNIS CAYBERT PRESBYTERI SOCIETATIS JESV NATVS PARISHS XIII KAL. AVG.A.D. MDCCLXXI ODIO PIETATIS OCCISSVS EST VII KAL. IVN A. D. MDCCLXXI	† HIC JACET IN PACE J.-C. ALEXIVS CLERC DOMO PARISHS PRESBYTERI SOCIETATIS JESV NATVS ANNOS LI MENSES V DIES XIII LIBENS FVSO SANGVINE FIDEM SIGNAVIT IX KAL. IVN A. D. MDCCLXXI
--	--	--	--	---

¹⁵ Les RR. PP. Jésuites avaient obtenu de l'Administration civile la permission d'ensevelir les corps de leurs cinq martyrs dans l'église du Jésus, rue de Sèvres.

« Par une autre faveur également obtenue de l'Administration, dit le T.-R. P. de Ponlevoy provincial de la Compagnie, notre maison s'enrichit d'un nouveau trésor. Les prisonniers de Mazas (et de la Roquette) n'avaient-ils pas, en quelque sorte, sanctifié tous les objets qui avaient été à leur usage pendant leur captivité. Dans tous les cas, c'étaient de précieuses reliques dont la possession nous tenait à cœur. Nos vœux furent encore une fois exaucés et les hamacs, les tables, les tabourets, les bidons dont s'étaient servis nos frères sont devenus notre propriété. » *Actes de la Captivité* (page 189).

J'admire vraiment les Jésuites qui, pendant que certains esprits à courte vue voudraient laisser dans l'ombre tous ces pieux souvenirs, ne perdent pas une minute, et vont recueillir non-seulement les corps de leurs martyrs mais aussi tous les objets qui leur ont servi dans la prison.

<p>† SÉPULTURE D'ANATOLE DE BENGY NÉ A BOVROES PRÊTRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS LA MORT QU'YA SERVICE DES SOLDATS H. N° REDOYTA POINT DE LA MAIN DES ENNEMIS DE LA PATRIE IL L'A COVRAGEUSEMENT REÇVE DE LA MAIN DES ENNEMIS DE LA FOI LE 26 MAI L'AN DV SEIGNEVR 1871 AGÉ DE 46 ANS 8 MOIS 7 JOVRS</p>	<p>LIEV OV REPOSE LÉON DVCOVDRAV PRÊTRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS ET RECTEVR DE L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE NÉ A LAVAL LA VEILLE DES NONES DE MAI L'AN DV SEIGNEVR 1827 MASSACRÉ PAR IMPIÉTÉ EN HAINE DV NOM DV CHRIST LE 24 MAI L'AN DV SEIGNEVR 1871</p>	<p>EN ATTENDANT D'ÊTRE PLACÉS SOVS L'AUTEL DE DIEV † REPOSENT EN CE LIEV LES OSSEMENTS DE PIERRE OLIVAIN DE PARIS PRÊTRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS SVPÉRIEVR DE CETTE MAISON IL VÉCVT 55 ANS 3 MOIS 4 JOVRS POVR LA RELIGION IL AFFRONTA LA MORT LE 26 MAI L'AN DV SEIGNEVR 1871</p>	<p>† EN CE LIEV SONT DÉPOSÉS LES OSSEMENTS ET LES RESTES DE JEAN CAVBERT PRÊTRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS NÉ A PARIS LE 13 DES CAL. D'AOVT L'AN DV SEIGNEVR 1811 TVÉ EN HAINE DE LA RELIGION LE 26 MAI L'AN DV SEIGNEVR 1871</p>	<p>† CI-GIT EN LA PAIX DV CHRIST ALEXIS CLERC PARISIEN DE NAISSANCE PRÊTRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS AGÉ DE 51 ANS 51 MOIS 13 JOVRS DE BON GRÉ IL SIGNA LA FOI DE SON SANG LE 24 MAI L'AN DV SEIGNEVR 1871</p>
--	--	---	---	---

CHAPITRE XII

Extrait du Rapport d'ensemble de M. le Général Appert sur les opérations de la justice militaire.

Sommaire : Crimes et pillages. — Sacrilèges avant l'entrée de l'armée française dans Paris. — Journées du 21 au 28 mai 1871.

(...)

« Le 24 mai, entre sept heures et demie et huit heures du soir, la grille s'ouvrit ; des pas, un cliquetis d'armes retentirent; une bande de fédérés s'avavançait, précédée d'un individu en écharpe rouge; de très jeunes gens, quelques vieilles figures immondes et avinées, particulières à ces mauvais jours, un pompier, des gardes nationaux, des volontaires habillés de gris et coiffés de chapeaux garibaldiens. L'appel fait au milieu des lazis et des injures de cette troupe, les victimes descendirent et suivirent le chemin de ronde, mêlées aux gardes nationaux; n'opposant aux violences que le silence ou des paroles dignes et calmes.

C'étaient : Monseigneur Darboy, le président Bonjean ¹⁶, l'abbé Deguerry, le Père Clerc, l'abbé Allard, le Père Ducoudray.

Arrivé sur le lieu du crime, G. Ranvier impose silence : « Il faut que cela finisse, » dit-il. Un officier commanda aux otages d'aller en avant; puis Ranvier donna le signal, un feu de peloton prolongé suivi de quelques coups isolés retentit. Monseigneur Darboy se tint debout le dernier et fut achevé...

Après minuit, le gardien-chef Romain, quelques fédérés, le capitaine Verig et J. Clément vinrent sans bruit, éclairés par un fallot, fouiller les cadavres ; l'un d'eux se blessa en voulant arracher la boucle d'argent du Prélat. Il frappa alors la victime du pied, et l'insulta en blasphémant. Les corps furent ensuite portés au Père-Lachaise sur une charrette à bras. Puis vint le pillage des quelques menus objets abandonnés dans les cellules et que se partagèrent François, sa maîtresse et ses hommes de confiance.

¹⁶ J'avais connu M. Bonjean en 1849. Il parlait alors du dégoût que lui inspiraient les révolutionnaires et du bonheur qu'il éprouvait à lire le saint Évangile. « Quand je suis à la campagne, me disait-il, je fais mes délices de la lecture de l'Évangile qui fortifie mon esprit et nourrit mon cœur. Je ne comprends pas qu'un prêtre ne trouve pas dans l'Évangile une source intarissable d'instructions. »

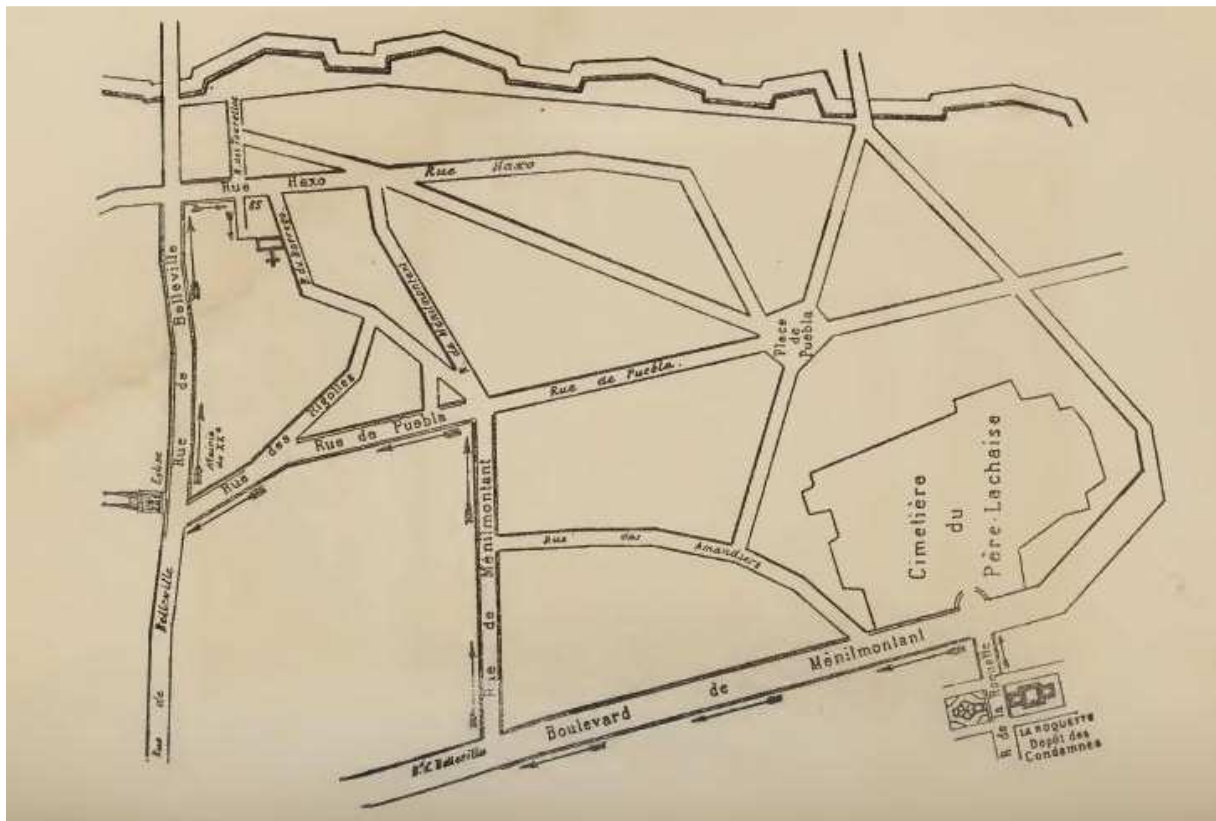
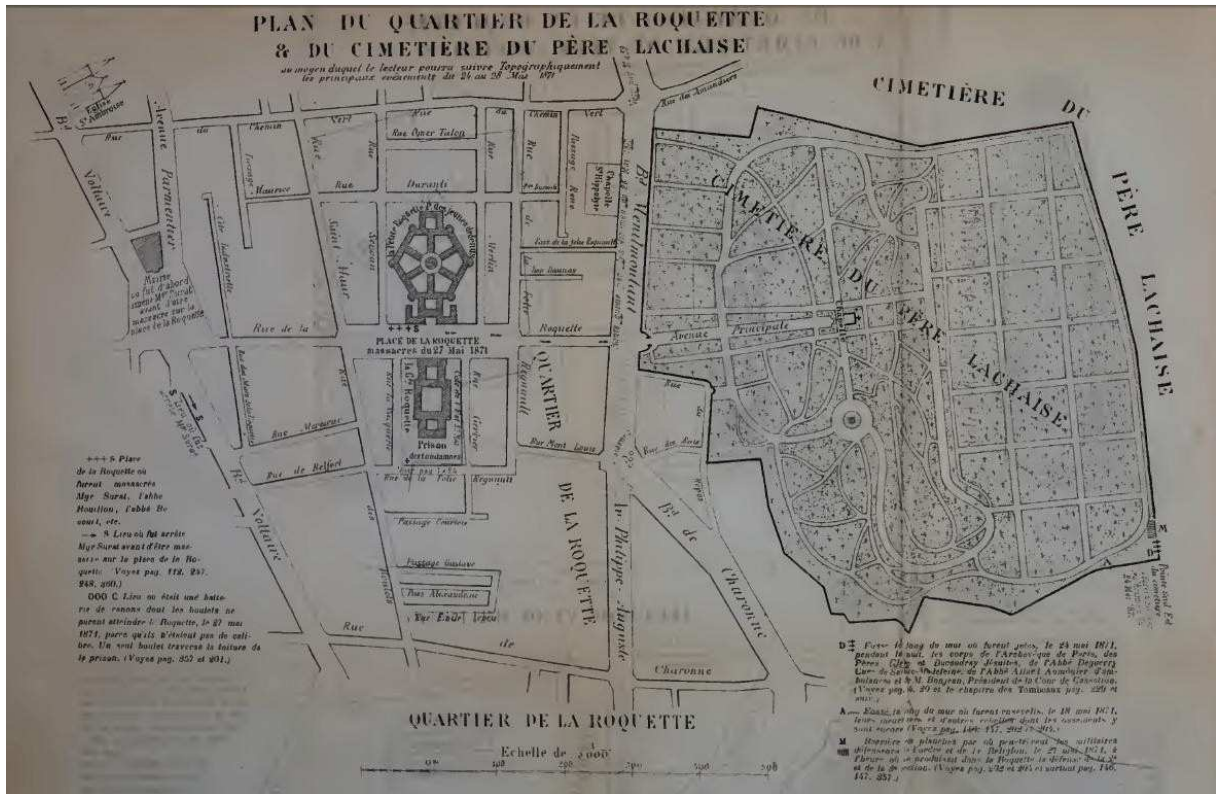
Un jour il éclata en colère contre des révolutionnaires dont la conduite dans le département de la Drôme, son pays d'origine, l'avait profondément indigné. « Je les combattrai, me dit-il, jusqu'à la fin de ma vie. »

Hélas ! il ne se doutait pas alors qu'un jour nous nous trouverions ensemble dans les murs de la Roquette et que son dernier combat serait livré en compagnie de l'Archevêque de Paris.

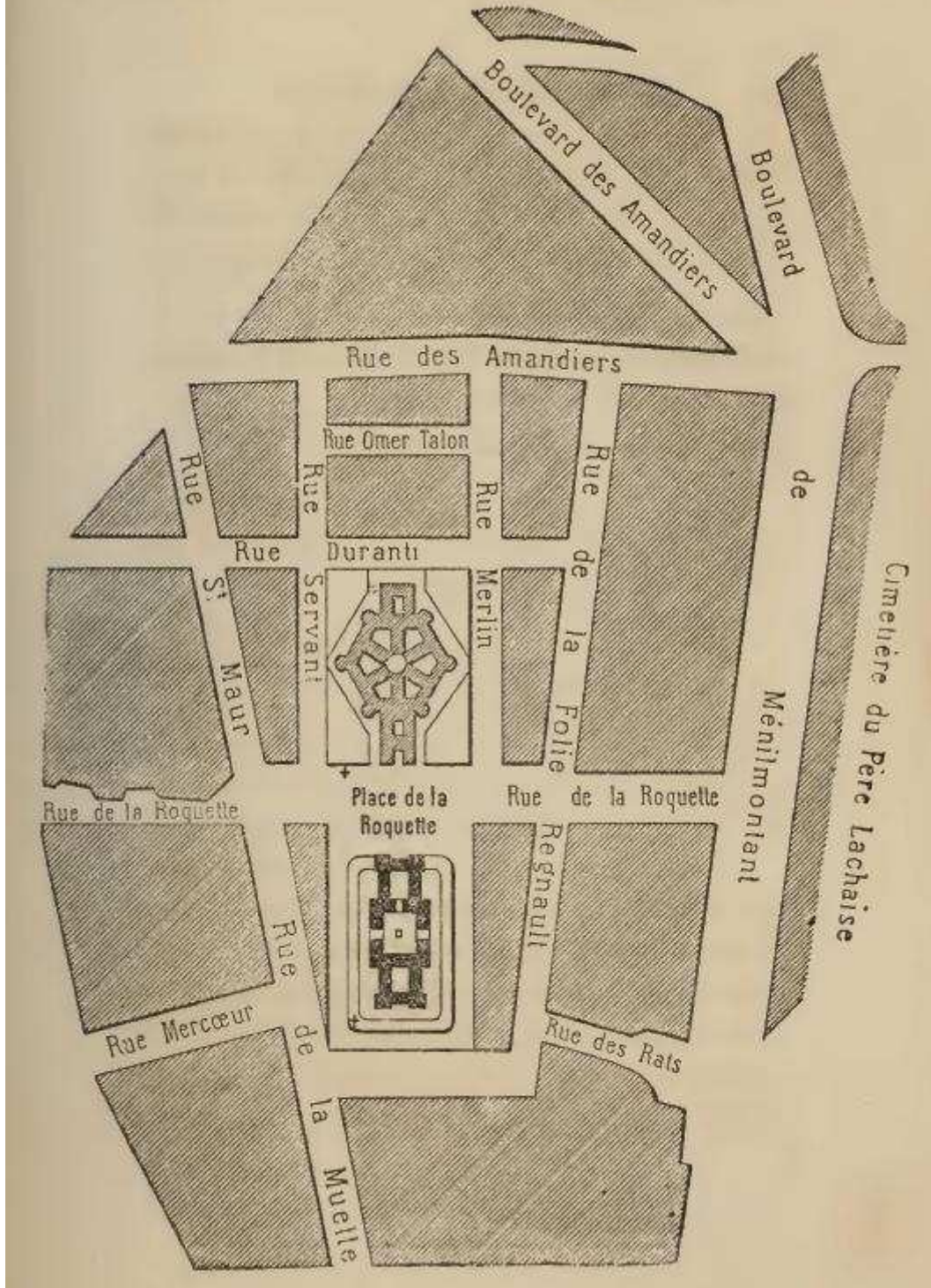
Ses sentiments religieux, qu'il avait puisés dans sa famille à Valence et principalement auprès d'un oncle Curé dans le diocèse de Grenoble, ne l'abandonnèrent pas à la Roquette.

On a recueilli ses dernières réflexions, faites le 24 mai à un Père de Picpus : « La crise que nous traversons, disait-il, me rappelle les dangers que j'ai courus sur mer. J'ai vu, dans les violences de la tempête, le gouvernail échapper aux mains du pilote et le navire se balancer sur les abîmes. La main seule de Dieu le soutenait et l'empêchait de sombrer. Voilà notre situation pour le moment. Qu'il fait bon alors s'abandonner à la conduite de Dieu qui dirige tout à sa gloire et pour notre bien ! Comme cette pensée repose le cœur, comme elle me console quand je songe à l'affliction de ma famille. » (l'Auteur.)

ANNEXE PHOTOGRAPHIQUE

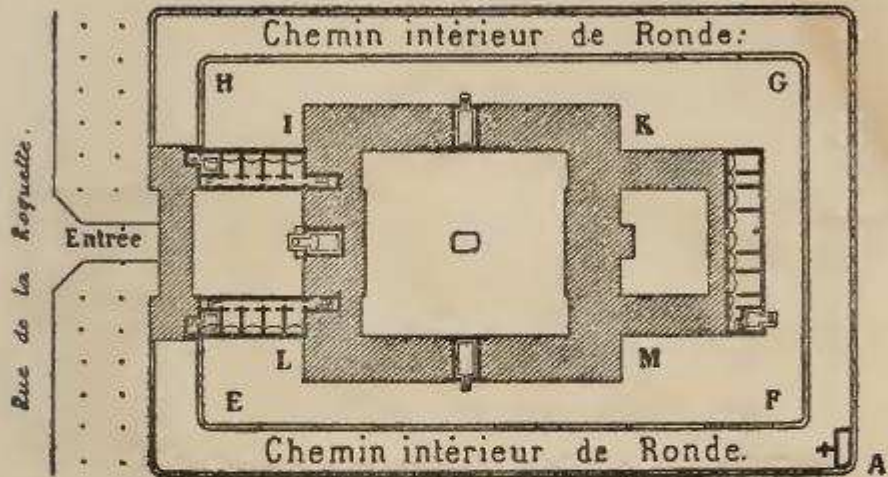


ALENTOURS DE LA ROQUETTE



LA GRANDE ROQUETTE

PRISON DES CONDAMNÉS OU ÉTAIT M^{GR} L'ARCHEVÊQUE.



Le chemin intérieur de ronde était exclusivement réservé aux soldats otages.

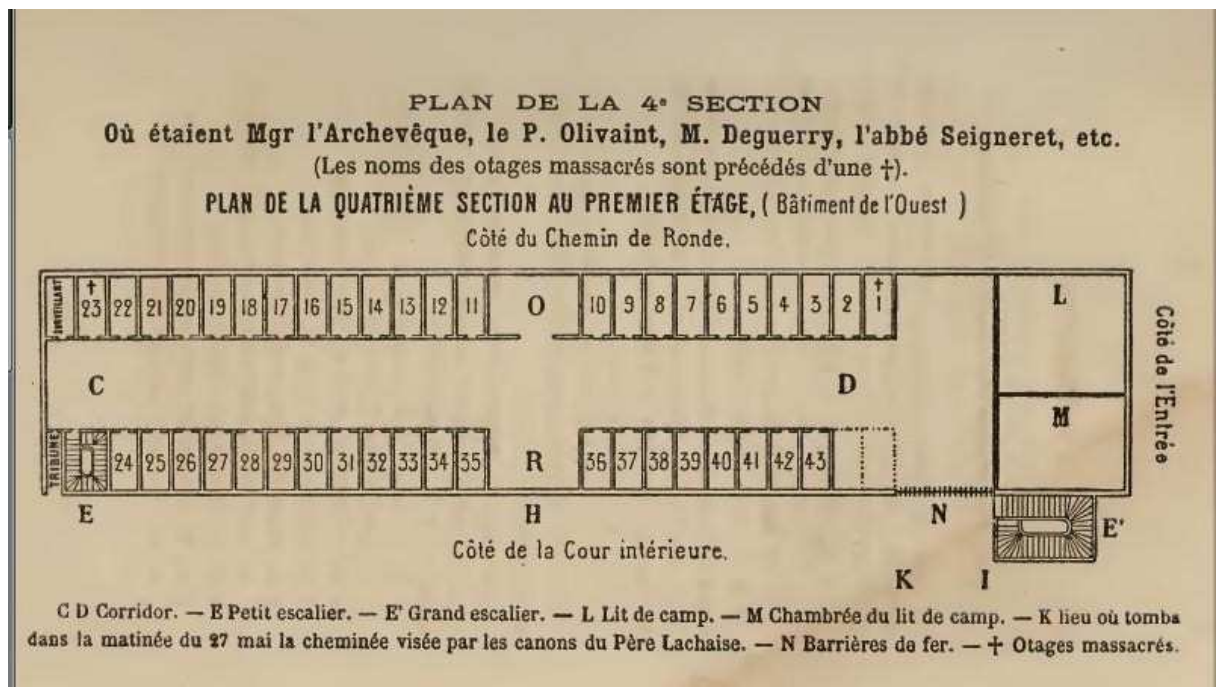
La cour intérieure, marquée HGEF, était le lieu réservé aux otages civils et ecclésiastiques.

Dans le corps de bâtiment LM étaient l'Archevêque, MM. Deguerry, etc., et toutes les victimes du 24 mai.

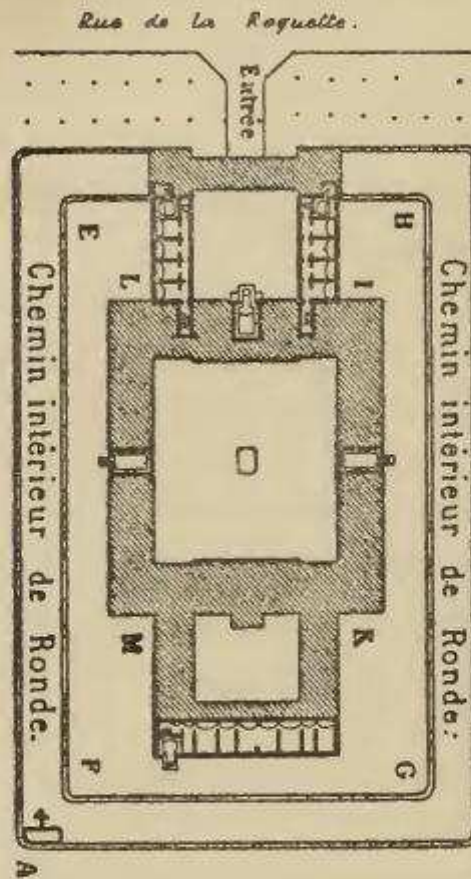
Le corps de bâtiment IK comprenait la 3^e et la 2^e section.

NOMS DES OTAGES MIS A MORT (4^e SECTION.)

- † 1-23. Mgr DARBOY (Georges), archevêque de Paris, arrêté le 4 avril. Monseigneur n'a occupé la cellule 23 que le dernier jour de sa vie, pendant quelques heures.
- † 2. M. BONJEAN (Louis-Bernard), premier président.
- † 3. Mgr SURAT, proton. apost. vicaire général de Paris.
- † 4. M. DEGUERRY (Gaspard), curé de la Madeleine.
- † 5. Le P. DE BENGY, jésuite.
- † 6. Le P. Alexis CLERC, jésuite, anc. offic. de marine.
- † 7. Le P. Léon DUCOUDRAY, sup. des jésuites de l'institution Ste-Geneviève de la rue des Postes.
- † 9. Le P. CAUBERT, jésuite.
- † 11. Le P. OLIVAIN, sup. des jésuites, rue de Sèvres.
- † 12. M. l'abbé ALLARD, aumôn. milit. des ambulances du diocèse d'Angers.
- † 16. M. J.-B. HOULLON, miss. apost. en Chine.
18. M. l'abbé PLANCHAT, aumôn. de l'œuvre des patronages de S. Vincent-de-Paul.
- † 19. M. l'abbé Paul SEIGNERET, sém. de S. Sulpice.
- † 20. Le P. Frezal TARDIEU, de Picpus.
- † 24. M. BÉCOURT, curé de Bonne-Nouvelle.
- † M. SABATIER, vic. de N.-D. de Lorette.
- † 28. M. JECKER, banquier du Mexique.
- † 29. Le P. POLYCARPE TUFFIER, proc. gén. de Picpus.
- † 30. M. DEREST, anc. officier de paix.
- † 31. M. LARGILLIÈRE, sergent-fourrier du 74^e bat.
- † 41. M. CHAULIEU, employé à la préfecture.



Prison des Condamnés



Le chemin intérieur de ronde était exclusivement réservé aux sodats otages.

La cour intérieure, marquée HGEF, était le lieu réservé aux otages civils et ecclésiastiques.

Dans le corps de bâtiment LM étaient l'Archevêque, MM. Deguerry, etc., et toutes les victimes du 24 mai.

Le corps de bâtiment IK comprenait la 3^e et la 2^e section. (Voir pages 72 et suivantes.)

